



c/o MDH – 37, rue Frédéric Mistral – 87100 Limoges

Limoges, le 7 décembre 2017

**Lettre ouverte à :**  
**Monsieur le Préfet,**  
**Monsieur le Maire,**

Messieurs,

Au début de l'année 2017, vous avez été amenés à ouvrir en urgence le gymnase du Sablard pendant une dizaine de jours. Aux dires mêmes des professionnels, une majorité des personnes présentes n'étaient pas connues des services d'hébergement, et si nombre d'entre elles ont semble-t-il trouvé une solution temporaire, rien ne prouve que leur situation se soit stabilisée à ce jour. Nous pouvons même affirmer que pour certaines d'entre elles, après avoir eu un hébergement, c'est la rue qui les « accueille » de nouveau.

Notre collectif s'est créé dans la volonté d'informer le grand public sur la question des migrants (plus particulièrement les demandeurs d'asile), de lutter contre les préjugés à leur égard, mais aussi pour leur apporter une aide concrète – sans intervenir dans le travail des intervenants de terrain de vos différents services.

Si nous vous envoyons ce courrier, c'est pour vous parler de l'urgence de la question de l'hébergement sur notre territoire. Après avoir été informés de quelques situations individuelles de personnes sans solution d'hébergement durable malgré l'obtention de documents leur permettant de séjourner en France, nous avons été amenés à rencontrer de plus en plus de personnes, en famille, avec ou sans-papiers, d'origine étrangère ou non, qui survivent la nuit en s'abritant dans des voitures, des caves, sous des toiles de tente, dans des endroits « protégés » du vent ou dans des squats.

Ce qui se passe n'est donc pas nouveau, mais les circonstances le sont, et elles sont inquiétantes. En effet, non seulement nous avons pu voir de nous-mêmes ce qui se passe en effectuant des maraudes afin d'essayer d'aider, ou à défaut, de soutenir ces gens, mais nous avons aussi eu la surprise d'être contactés par des services de l'État eux-mêmes dépourvus de solutions !

Que penser lorsque la police nationale nous appelle parce qu'elle ne sait pas quoi faire d'une maman avec son bébé ? Comment ne pas être estomaqué lorsque le service téléphonique d'hébergement d'urgence (le « 115 ») nous informe que **deux cents demandes n'ont pas pu être satisfaites** ? Quelle pression humaine doit peser sur ces professionnels lorsqu'ils savent qu'ils n'ont aucune aide à apporter ?

Et comment passer une bonne nuit lorsque l'on sait que des familles avec des bébés (nous avons connaissance de deux situations concernant des enfants de 6 et 18 mois, et elles ne doivent pas être uniques) ou des jeunes en bas âge (début novembre, nous avons rencontré des personnes avec des enfants de 8 à 14 ans) sont logées dans des squats parce que c'est toujours mieux que d'être dehors ?

Nous vous demandons donc, à vous M. le Préfet, responsable pour l'État de la question du logement, et à vous, M. le Maire, en tant que responsable de la sécurité et du bien-être de l'ensemble des personnes vivant sur Limoges, de prendre des mesures rapides, et à la hauteur des enjeux, pour toutes les personnes qui sont en danger faute d'hébergement.

Nous, membres du collectif Chabatz d'Entrar dénonçons le traitement inhumain infligé à ces personnes, mais également le traitement inhumain infligé aux travailleurs sociaux.

Nous savons que des questions budgétaires peuvent parfois intervenir quand il s'agit de savoir « qui fait quoi et dans quelle mesure ». Nous vous parlons, nous, d'êtres humains.

En espérant que ce courrier entraînera une action rapide et concrète de la part de vos services, nous vous présentons, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

*Le Collectif Chabatz d'Entrar*